

## Contrôle budgétaire: Turtelboom demande 32 millions pour la réforme des services incendie

Samedi 13 Mars 2010 | 01 h. | powered by 

(Belga) La ministre de l'Intérieur, Annemie Turtelboom, souhaite obtenir 32 millions d'euros lors du contrôle budgétaire pour mettre en oeuvre la première phase de réforme des services d'incendie, a-t-elle expliqué samedi dans les quotidiens "Gazet van Antwerpen" et "Belang van Limburg".

Une marge de 100 millions d'euros sera disponible lors de cette opération, rappellent les deux quotidiens. "Je me rends compte que c'est un gros morceau mais il faut se poser la question: la sécurité est-elle importante ou non? Si c'est oui, une réforme est nécessaire et coûte de l'argent. La politique, c'est regarder en avant", a fait remarquer la ministre. Mme Turtelboom réaffirme aussi que l'objectif de la réforme n'est pas d'imposer un coût supplémentaire aux communes. Le niveau fédéral a décidé de la réforme et, en principe, il lui revient de la financer. Quant au statut des pompiers et à une éventuelle revalorisation salariale, la ministre se montre prudente: le but premier de la réforme, c'est la modernisation des services d'incendie, et en particulier la réorganisation des zones incendie. "Que l'on parle aussi du statut, cela me paraît logique mais cela ne signifie pas d'office gagner plus", a-t-elle précisé. Le 1er mars, le MR avait également demandé que le contrôle budgétaire soit mis à profit pour mettre en oeuvre comme prévu la réforme des services d'incendie. Le cdH avait abondé dans le même sens, en réclamant des moyens complémentaires pour les services de secours et la police. (EYI)